

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

16 DÉCEMBRE 2009

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu habituel des séances, à 19h13 mercredi le 16^{ième} jour de décembre 2009. Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers : Maurice Chamberland, Ginette Boily, Monique Gravel, Raynald Godin, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Bernard Maltais.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

Le maire, Monsieur Bernard Maltais constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h13.

2009-12-27

2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers de renoncer à l'avis de convocation pour la présente séance extraordinaire.

2009-12-28

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay, appuyé de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Renonciation à l'avis de convocation.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Achat du tracteur s'il y a lieu.
5. Offre de services concernant la construction d'un puits de captage P-2 et essais de pompage.
6. Demande de don pour le transport lors d'une activité de l'OPP.
7. Période de questions.
8. Levée de la séance.

2009-12-29

4. SOUMISSION REÇUE POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR.

ATTENDU qu'une demande de soumission sur invitation pour l'achat d'un tracteur a été effectuée lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2009;

ATTENDU que la soumission reçue est :

- Garage Guy Gauthier inc. au montant de 34 000.00\$ incluant l'échange du tracteur de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Raynald Godin, appuyé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la soumission reçue du Garage Guy Gauthier et de remettre ce dossier l'étude.

2009-12-30

5. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION D'UN Puits DE CAPTAGE P-2 ET ESSAIS DE POMPAGE.

ATTENDU que la municipalité a reçu une offre de services de DESSAU pour la construction d'un puits de captage P-2 et essais de pompage;

ATTENDU que l'offre de services est au montant de : 21 500\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé par Monsieur Maurice Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services professionnels reçu de DESSAU au montant de 21 500\$ plus les taxes applicables et ce, pour la construction d'un puits de captage P-2 et essais de pompage.

2009-12-31

6. DON À L'O.P.P. POUR LE TRANSPORT DES ÉTUDIANTS POUR UNE ACTIVITÉ.

Sur proposition de Madame Monique Gravel, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fait don d'un montant de 175\$ à l'O.P.P. pour le transports des étudiants pour une activité.

2009-12-32

8. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Maurice Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance extraordinaire est levée à 19h30.

MAIRE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 16 décembre 2009, le Maire conclut qu'il a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.